

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



LES ACHARDS

COMMUNE de LES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 22
Nombre de conseillers représentés : 9
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 31

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux avril deux mille vingt quatre à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le seize avril deux mille vingt-quatre, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Luc RABILLARD, Nicole EDOUARD, Evelyne BAUD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Jean-Pierre CITEAU, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickaël ONILLON, Sarah MICHON, Stéphanie CHIFFOLEAU, Vincent BELLEAU, Ingrid BERNARD, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET.

Absents donnant pouvoir : Patricia BLANCHARD a donné pouvoir à Christine GUILLOTEAU, Christelle GAUBERT a donné pouvoir à Nathalie KARCHER, Sarah RENAUD a donné pouvoir à Stéphane DENIS-LUTARD, Sébastien HULIN a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Hélène LEMESLE a donné pouvoir à Gérard JOURDAIN, Thony CHABOT a donné pouvoir à Stéphanie CHIFFOLEAU, Antoine GUILLET a donné pouvoir à Michel VALLA, Sophie CHATELIER a donné pouvoir à Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Pauline CAILLONNEAU a donné pouvoir à Isabelle LE BRUSQUET.

Absents : Corinne BRAUD, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D22042024_03 : Demande de subvention auprès du Département pour la restauration et la sécurisation de l'Eglise Notre-Dame-de-l'Annonciation

L'Eglise Notre-Dame-de-l'Annonciation est un monument à caractère patrimonial pour les Achards, commune lauréate du programme national « Petites Villes de Demain ».

Soucieuse de préserver la qualité architecturale de cet édifice et de garantir la sécurité des usagers, la commune souhaite engager des travaux de restauration des vitraux de la nef et du chœur, de remplacement des échelles de meunier afin d'accéder aux cloches avec modification de la porte et d'installation de gouttières.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses HT		Recettes HT	
Restauration des vitraux	34 430.02€	Département (30%)	13 391.27€
Remplacement des échelles d'accès aux cloches avec modification de la porte	5 024.14€		
Installation de gouttières	1 125.45€		
Sous-total	40 579.61€	Commune (70%)	31 246.30€
Provisions pour imprévus (10%)	4 057.96€		
Total Dépenses HT	44 637.57€	Total Recettes HT	44 637.57€

Aussi, Monsieur le Maire sollicite l'approbation par l'Assemblée délibérante du plan de financement ainsi que l'autorisation de déposer auprès du Département de la Vendée une demande de subvention à hauteur de 13 391.27 € et signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement ci-dessus présenté
- Et autorise Monsieur le Maire à déposer auprès du Département de la Vendée une demande de subvention à hauteur de 13 391.27€ pour la restauration et la sécurisation de l'Eglise Notre-Dame-de-l'Annonciation et à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

La secrétaire de Séance,

Lynda PRUVOST

Fait et délibéré à Les Achards,
Les jour, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 29/04/2024,
Au registre

Le Maire,

Michel VAILLA

